

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Commune du Castellard-Mélan

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du conseil municipal**

Séance du mardi 02 Août 2022

L'an deux mil vingt-deux et le deux du mois d'août à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune du Castellard-mélan s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, après convocation légale en date du 26 juillet 2022, sous la présidence de Madame Chantal BARDIN, Maire

Sont Présents : Chantal BARDIN, Elisabeth DUCHATELET, Cédric BREISSAND, Olivier RAMBEAUX, Frédéric DELAYE, Jérôme DENEUVE

Excusés :

Le conseil nomme E DUCHATELET, secrétaire de séance.

D2022/24 Délibération adhésion IT04

Madame le Maire rappelle au conseil que la commune a adhéré en 2021 à l'agence Ingénierie et Territoire 04 (IT04), agence départementale de conseil et d'aide aux communes en matière d'ingénierie.

L'adhésion annuelle forfaitaire pour les petites communes est de 200 euros par an. IT 04 nous demande de renouveler notre adhésion.

- Pour rappel avaient été désignés les représentants de la commune à l'agence IT04 :

Titulaire Jérôme DENEUVE

Suppléant Chantal BARDIN

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés autorise Madame le Maire à signer l'adhésion et dit que la somme correspondante sera inscrite au budget primitif.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire
Chantal BARDIN

